

Rapport de la présidence

Assemblée générale annuelle du 12 septembre 2022

La dernière année a été fertile en termes de démarches et de changements. Personne n'a chômé depuis l'assemblée générale, reportée en octobre 2021, les assemblées générales spéciales pour changer le statut des lettres patentes de Mess'AJE-Québec, en mars 2021, et l'adoption du cadre de gouvernance, la présentation des règlements généraux mis à jour en février 2022.

La pandémie ne nous a pas empêchés de terminer le travail amorcé il y a trois ans pour en arriver au changement de la fin de l'année financière, au 30 juin, en concordance avec l'année financière de la Société Mess'AJE du Canada.

Nous voici de nouveau sur la ligne de départ pour la prochaine année avec des Seuils en présence, en vidéoconférence, et des sessions ponctuelles aussi nombreuses que possible.

Cependant, un constat nous montre clairement qu'il faudra un effort de chacun et de chacune dans les équipes d'animateurs. Il faut redresser les finances de Mess'AJE-Québec. Sans l'apport financier des Seuils, nous devons fermer boutique d'ici deux ou trois ans. Nous ne pouvons pas compter uniquement sur les dons pour poursuivre la mission de Mess'AJE.

Quelques éléments nous ouvrent une voie, notamment la demande du cardinal Gérald Lacroix aux responsables des paroisses de mettre l'accent sur l'éducation de la foi des adultes. Comme l'éducation de foi des adultes est le cœur de la mission de Mess'AJE, nous ne pouvons pas passer à côté de cette occasion : « *Proposer aux adultes une lecture de la Bible ancrée dans l'histoire de l'humanité, respectueuse des découvertes de la science et de la foi, où chaque personne y reconnaît sa propre histoire.* »

Plan d'action

Le comité du suivi du plan d'action a élaboré des pistes pour avancer dans cette perspective en lien avec notre plan d'action stratégique en comptant sur les animateurs et les animatrices pour réaliser les objectifs dans les trois prochaines années.

Pour 2022-2023, l'objectif est d'avoir trois nouveaux groupes des Seuils comptant 15 personnes et des sessions ponctuelles totalisant quelque 50 nouveaux participants. L'objectif pour 2023-2024 sera exactement le même quant à la création de nouveaux groupes.

Comment cela peut-il se faire ? Des démarches ont été entreprises auprès de trois unités missionnaires (le nouveau nom des paroisses élargies) : les unités missionnaires Louis-Hébert et Nouvelle Lorette et l'unité missionnaire Charlesbourg-Laurentides.

Dans Nouvelle-Lorette, un Seuil en présence commencera sous peu à l'Ancienne-Lorette et un Seuil à distance est aussi disponible. Pour Louis-Hébert et Charlesbourg-Laurentides, les contacts avec les responsables ont démontré un intérêt certain.

Il y a quelques retards, car ces nouvelles entités pastorales sont en pleine réorganisation, la pandémie n'a rien aidé dans cela, et les responsables de l'éducation des adultes sont en train d'élaborer les différentes options, de sorte que les Seuils pourraient débiter plus tard à l'automne. Il faudra alors être prêt avec des équipes d'animation lorsque les portes nous seront ouvertes.

L'école de formation

L'école de formation cherche des participants. Il serait important et nécessaire de contacter les personnes que cette formation pourrait intéresser, d'autant plus qu'il n'est pas nécessaire d'avoir suivi les Seuils pour suivre cette formation. Cela pourrait rendre service à des croyants qui veulent approfondir leurs connaissances de la Bible, des agents de pastorale, des diacres et même des prêtres. L'école est ouverte à tous.

Nouvelle directrice générale

Comme le précisent le cadre de gouvernance et les règlements généraux, le conseil d'administration a embauché une nouvelle directrice générale... Dans les faits, c'est un changement de statut pour Angèle Gélinas qui continue ses tâches habituelles. Cela lui confère une meilleure écoute des institutions, car son titre suscite un plus grand respect...

En même temps, le conseil d'administration a approuvé un nouveau contrat de travail à jour, car cela n'avait pas été revu depuis plusieurs années. Le document est au secrétariat dans les archives de Mess'AJE-Québec.

Les comités

Comme chaque année, le conseil d'administration revoit la formation des cinq (5) comités permanents : comité du suivi du plan d'action stratégique — comité de financement – comité de formation – comité des sessions – comité des communications.

Dans chaque comité, il y a au moins un membre du conseil d'administration et deux membres de Mess'AJE. La seule exception est le comité du suivi du plan stratégique où la directrice générale est commise d'office. N'hésitez pas à manifester votre intérêt, car cela concerne la vitalité des activités de Mess'AJE-Québec. Nous avons besoin de vous pour continuer nos efforts.

Site Web

Le site Web a été remanié pour être plus facilement consulté. Une nouveauté avec l'ajout d'une page dédiée à Mess'AJE Canada pour la visibilité de l'instance nationale. Cela facilitera la diffusion des informations au lieu d'avoir à créer un autre site complet, avec la gestion que cela oblige.

De plus, Mess'AJE-Québec a une page de groupe dans Facebook où des informations sur les sessions à venir seront affichées et des réflexions. Pour ceux et celles qui ont un accès Facebook, il suffit d'ajouter le groupe à vos préférences de consultation pour pouvoir partager ce qui se passe dans la communauté Mess'AJE.

L'adresse est : <https://www.facebook.com/groups/785895102268080>

Sinon, effectuez une recherche dans votre page Facebook pour vous joindre au groupe.

Les élections

Cette année, nous avons cinq postes à combler au conseil d'administration. Quatre postes pour deux ans pour remplacer Renée Fèvre, Emmanuelle Jacques qui ne renouvelleront pas leur mandat. Quant à moi et Marie Jacob, nous souhaitons continuer au conseil d'administration, si l'assemblée générale manifeste son accord. Aussi un poste pour un an, sera à prévoir pour combler le départ de Martin Harvey qui vient de démissionner.

Il est essentiel de pourvoir tous les postes de manière à réaliser les objectifs de notre plan d'action, notamment se donner les moyens de rétablir l'équilibre financier de notre organisation. Il s'agit d'une responsabilité collective. Comme le dit un proverbe africain : « seul, on marche plus vite, mais ensemble on va plus loin ».

Vous aurez dans les documents joints pour l'assemblée générale un formulaire de mise en candidature. N'hésitez pas à en parler entre vous, membres de Mess'AJE-Québec, mieux encore présentez votre candidature. La vitalité de Mess'AJE repose sur l'engagement de tous.



Yves Therrien

Président du conseil d'administration